NETTOYAGE ENTRETIEN
Nettoyant Désinfectant.....

ERNACLEAN CITRON VERT

Nettoyant destructeur d'odeur Bactéricides Fongicides

Caractéristiques Physiques :

Couleur	Vert
Odeur	Citron Vert
Masse Volumique	1000g/l +/- 20 g/l
Réaction Chimique	Alcaline
Aspect Physique	Liquide
PH à 5%	8,50

Applications :

Clinique

Maison de Retraite

Laboratoires

Agroalimentaire

ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de fonctions tensio-actives non ioniques, d'extraits odorants de fruits, d'agents bactéricides cationiques.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l' homme et des animaux.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Miscible dans l'eau en toutes proportions.

Stable en eau de dureté élevée.

Economique, s'utilise à faible concentration.

Non corrosif, non caustique.

N'altère pas les supports usuels, métalliques, plastiques, émail, polycarbonate, textile, etc...

Triples fonctions : NETTOYANT, DÉSINFECTANT, DESTRUCTEUR d'ODEURS.

Détergent des surfaces, enlève les souillures grasses, minérales et organiques.

Efficacité BACTÉRICIDE en conditions de saleté conforme à la norme NF EN 1276 :

Pseudomonas aeruginosa	CIP 103 467
Escherichia coli	CIP 54 127
Staphylococcus aureus	CIP 4.83
Enterococcus hirae	CIP 5855

Efficacité FONGICIDE selon NF EN 1275 (Candida albicans) à la dose de 10 %

Dégraissant et pénétrant, assure simultanément le nettoyage et la désinfection des surfaces , sols, murs, carrelages, revêtements thermoplastiques, les surfaces peintes lessivables, etc..., pour la maintenance des locaux, sanitaires, couloirs, halls, vestiaires, dans les collectivités, hôpitaux, grandes surfaces, dans l'industrie.

Assainit et neutralise les mauvaises odeurs dans les locaux : odeurs confinées de vestiaires, d'ambiance humide, salle d'eau, sauna, etc...

Par son pouvoir odoriférant puissant et rémanent, apporte une odeur fraîche rémanente, fruitée, saine et particulièrement agréable à l'atmosphère des locaux.

FIC ERNAMOR - 4 rue belle aurore BP 16 - 56 150 BAUD - Tél. : 02 97 39 12 61

ERNACLEAN CITRON VERT

Nettoyant destructeur d'odeur Bactéricides Fongicides

Conditionnements :

4 X 5 L
12 X 1 L
30 L
60 L
210 L

Biocide :

Matières actives notifiées selon directive européenne biocide 98/8 CE, usage biocide entrant dans la catégorie TP 4, chlorure d'alkyl dimethyl benzyl ammonium 10 g/l

Normes:

Bactéricide

Fongicide

MODE D'EMPLOI

Application par pulvérisation, trempage, brossage, lessivage.
Utilisation à l'état pur ou en dilution dans l'eau froide ou tiède. à moduler selon le volume des locaux, le fréquence de renouvellement de l'air, la température et l'hygrométrie ambiante.

Détergence Désinfection : solution de nettoyage désinfection en conditions de saleté. Activer le nettoyage si nécessaire par un brossage. Désinfection : laisser agir 10 minutes. Dilution : à raison de 1 partie de produit pour 5 à 10 parties d'eau. Dans le cas de surfaces pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires, terminer par un rinçage contrôlé à l'eau potable.

Destructeur d'Odeur : s'utilise par pulvérisation directement sur la source malodorante. Dilution : utilisation à l'état pur ou dilué à raison 1 partie de produit pour 7 à 15 parties d'eau. Pas de rinçage.

Surodorant Rémanent : s'utilise par pulvérisation directement sur les surfaces où l'on souhaite fixer l'odeur.
Dilution : utilisation à l'état pur. Pas de rinçage à l'eau en général, seul le passage d'une serpillière humide sur sols carrelés est pratiqué pour enlever l'excèdent produit et développer l'effet odoriférant

RECOMMANDATIONS

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.